

quoiqu'inutilement , de prendre un chat.
 „ Une bagatelle manqua de faire oublier les
 „ services rendus, & de rompre la bonne intel-
 „ ligence que des actes mutuels de politesse &
 „ de générosité avoient établis. L'un des
 „ chefs qui étoit venu souvent à bord de la
 „ *Découverte*, & qui avoit reçu de nous des
 „ marques particulières d'attachement, fut
 „ ravi de la gentillesse d'un de nos petits chats.
 „ Il épia l'occasion de le voler ; mais il fut
 „ surpris. On se saisit de sa personne, & on
 „ le mit aux fers. On envoya un exprès à
 „ terre, afin d'avertir l'Araké ou le Roi, de
 „ l'énormité du crime, & du châtement que
 „ nous voulions infliger au coupable. Le Roi,
 „ suivi de plusieurs des chefs, se rendit
 „ promptement sur notre bord, & il fut très-
 „ affligé de voir que le prisonnier étoit son
 „ frere. Cette nouvelle se répandit bientôt,
 „ & toute l'isle fut en mouvement. Tiooney
 „ ne négligea rien pour appaiser l'affaire; il
 „ s'adressa à Omaï ; (naturel d'*Huaheine*,
 „ une des isles de *la société*, qui avoit été
 „ en Angleterre) ; il lui demanda comment
 „ on vouloit punir le voleur, & à quelles
 „ conditions il seroit relâché ? Omaï lui ré-
 „ pondit que le délit étoit grave, & qu'on ne
 „ pouvoit le laisser impuni ; que le coupable
 „ seroit attaché au mât, qu'il recevoit cent
 „ coups de fouet ; que s'il appartenoit à la
 „ famille de l'Araké, c'étoit une raison de plus
 „ d'en faire un exemple ; que ce châtement
 „ contiendrait les autres voleurs, & qu'il
 „ étoit inutile de demander grace . . . Le pri-